**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

**Band:** 69 (1977)

Heft: 2

**Artikel:** Waldemar Jucker : délégué aux questions conjoncturelles

Autor: Clivaz, Jean

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-385858

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



N° 2 Février 1977 69° année

# Waldemar Jucker

## Délégué aux questions conjoncturelles

Waldemar Jucker, jusqu'ici secrétaire de l'Union syndicale suisse, a été nommé délégué du Conseil fédéral aux questions conjoncturelles. Il succédera, dès le 1<sup>er</sup> avril prochain, au célèbre professeur Francesco Kneschaurek.

C'est la première fois qu'un homme de gauche accède à ce poste et le monde du travail a tout lieu de s'en féliciter, surtout en cette période de difficultés économiques. Il est important, en effet, pour surmonter la crise actuelle et prévenir d'autres, que le principal conseiller du gouvernement, en cette matière délicate entre toutes, ne soit pas seulement un théoricien, mais qu'il connaisse le fonctionnement pratique des mécanismes économiques. A cet égard, le nouvel élu bénéficie d'une riche expérience, acquise spécialement tout au long de ses vingt années d'activité au secrétariat de l'USS où il laissera un grand vide, difficile à combler. Outre sa puissance extraordinaire de travail, Waldemar Jucker est un homme à l'imagination fertile, continuellement à la recherche de solutions nouvelles pour résoudre les problèmes qui se posent à notre société. Ce «producteur d'idées» est aussi passé maître dans l'art de convaincre ses interlocuteurs. Mais cette force de persuasion s'accompagne d'une remarquable souplesse d'esprit. C'est un pragmatique qui ne s'embarrasse pas de formalités inutiles. Ces qualités précisément lui ont permis d'acquérir une large audience dans les milieux les plus divers, bénéfique au mouvement syndical dans son ensemble. C'est bien pourquoi d'ailleurs une vive opposition s'est manifestée contre sa nomination dans les rangs d'une partie de la droite, en particulier celle qui s'exprime par le canal de la «Nouvelle Gazette de Zurich». Sans succès heureusement. On comprend d'autant plus mal les commentaires aigres-doux qu'on a aussi pu lire sur cette élection dans la «Voix ouvrière». Mais ce n'est pas la première fois, et sans doute pas non plus la dernière, que ces deux pôles se touchent! Si le mouvement syndical accueille la nomination de Waldemar Jucker avec autant de satisfaction, c'est avant tout parce que la sauvegarde de l'emploi est aujourd'hui le souci majeur de ses responsables, à tous les échelons. Or, l'emploi dépend de l'évolution de la conjoncture et plus encore d'un aménagement des structures de l'économie, comme le souligne très justement dans la «Lutte syndicale» Théo Chopard qui ajoute:

«La désignation de Jucker intervient à un moment où les préoccupations immédiates, budgétaires avant tout, semblent faire passer une fois encore à l'arrière-plan les problèmes structurels, dont la solution est déterminante pour l'emploi à long terme. Ces problèmes sont, pour l'essentiel, la conséquence des facilités et des faux aiguillages – nationaux et internationaux – de la longue phase de surexpansion. Ils ont été trop longtemps négligés. Ils doivent redevenir une préoccupation prioritaire. Mais comment?

On constate que ni l'industrie, ni l'Etat, ni la science économique n'ont attaché suffisamment d'attention aux évolutions probables des structures. On n'a pas mis en place l'instrument qui est indispensable pour les apprécier: une analyse permanente et générale des modifications des besoins et de la demande sur les marchés intérieur et extérieur. Elle seule peut permettre de déceler dans quelle mesure notre industrie est ou n'est pas adaptée aux besoins que cette analyse révélerait prévisibles.

Si la science économique et l'Etat ne se sont pas engagés, ou que trop timidement, dans cette voie, n'est-ce pas parce que l'économie privée a considéré leur concours – au même titre que la participation des travailleurs aux décisions – comme une immixtion indue dans ses affaires? La question doit être posée parce que ce sont les travailleurs qui supporteront les conséquences de ce comportement – désormais dangereux.»

Nul doute que le nouveau « Monsieur Conjoncture » va vouer toute son attention à cet aspect du problème conjoncturel. On ne pourra cependant attendre des miracles de sa part si, de son côté, le monde de l'économie, soutenu par la majorité politique, se refuse à voir les choses comme elles sont et reste attaché à des conceptions dépassées.

En souhaitant bon courage et plein succès à Waldemar Jucker dans l'exercice de ses nouvelles et importantes fonctions, nous voudrions aussi le remercier d'avoir mis ses connaissances et son talent au service de l'Union syndicale suisse et des travailleurs de ce pays pendant deux décennies. Il a accompli durant cette longue période un travail extrêmement utile et fructueux, qu'il pourra, du reste, dans un certain sens, poursuivre sous la coupole fédérale, puisque le rôle de l'Etat est de veiller au bien-être de l'ensemble de la population, donc aussi des salariés.

Jean Clivaz